



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question écrite n° 100961

Texte de la question

M. Philippe Nauche attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les inquiétudes des policiers et des gendarmes quant aux réductions d'effectifs qui touchent ce ministère. Alors que le bilan de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) met en avant une augmentation persistante des statistiques des violences faites aux personnes et des atteintes aux biens, le Gouvernement annonce de nouvelles suppressions d'escadrons de gendarmerie mobile. Tout en revenant sur sa décision de dissoudre deux compagnies républicaines de sécurité suite à la mobilisation des syndicats de policiers, il annonce la suppression d'escadrons à Arras ou encore à Rennes où sont accueillis des gendarmes de retour d'Afghanistan. Huit escadrons ont déjà été supprimés en 2010 ; sept le seront en 2011. Les organisations de retraités et amis de la gendarmerie ont dès lors exprimé leurs inquiétudes quant aux conséquences de cette politique de réduction d'effectifs alors que le nombre des violences faites aux personnes, enregistré par la police et la gendarmerie, a augmenté de 2,5 % en 2010 et que les agressions sans arme contre les femmes sur la voie publique ont connu une forte hausse de 13 %. Ils estiment, en effet, que la suppression de quinze escadrons de gendarmerie - soit 10 % du potentiel de cette subdivision d'armes - aurait nécessairement pour conséquence d'aggraver une situation déjà très tendue au regard de l'emploi de ces unités, non seulement sollicitées pour le maintien de l'ordre en métropole mais également en outre-mer et sur des théâtres d'opérations extérieures. Ils regrettent, par ailleurs, que la promesse gouvernementale de garantir un traitement équilibré des deux forces de sécurité, depuis le rattachement organique de la gendarmerie au ministère de l'intérieur, ne soit pas tenue et respectée. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin de rétablir la tranquillité publique et donner aux policiers ainsi qu'aux gendarmes les moyens d'assurer leurs missions.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Nauche](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100961

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1677

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)